



La Ville de Saint-Nazaire

recrute

Un·e Responsable du Service Circulation Stationnement

—
Catégorie A - Filière Technique

—
Temps complet

—
Pour la
Direction Générale Adjointe Cadre de Vie
Direction Mobilité et Circulation
Service Circulation Stationnement
Bienvenue à Saint-Nazaire !

Urbaine, balnéaire et portuaire, la Ville de Saint-Nazaire vous propose :

- Un régime indemnitaire motivant et une prime annuelle de 1801,73 €.
- Une organisation du temps de travail souple (télétravail et aménagement du temps de travail possibles).
- 27 jours de congés annuels, 15 jours de RTT (dont la journée de solidarité).
- Une participation à vos cotisations mutuelle santé (si elle est labellisée) et prévoyance.
- Une prise en charge de 75% de votre abonnement aux transports en commun.
- Un forfait mobilité durable si vous venez travailler en covoiturage, à vélo ou en mode alternatif.
- Un restaurant collectif aux tarifs avantageux.
- Un accès aux prestations du COS (comité des œuvres sociales).



VOS MISSIONS

—

Au sein de la direction Mobilité et Circulation, mutualisée Ville de Saint-Nazaire et Carène, qui compte 22 agents, vous êtes rattaché.e au directeur Mobilité et Circulation, vous accompagnez la hiérarchie dans l'élaboration de la stratégie de circulation et de stationnement des collectivités Ville de St Nazaire et Saint-Nazaire Agglomération. Vous déclinez ces orientations en objectifs opérationnels de mise en œuvre.

Vous aurez en charge l'encadrement de 10 agents.es et vos missions seront les suivantes :

Vos missions principales :

- Manager le service dans un contexte d'évolution d'organisation et de mise en place d'une nouvelle approche des différents modes de déplacement.
- Coordonner les activités des 2 unités en veillant à la bonne prise en compte de l'ensemble des modes de déplacement.
- Accompagner les 2 responsables d'unité dans leurs missions et leurs relations avec les autres services de la collectivité.

VOTRE PROFIL

—

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur généraliste ou spécialisé et vous disposez d'une expérience similaire au sein d'une collectivité. Vous maîtrisez la gestion administrative et financière (budget, marchés publics, ressources humaines).

Manager avéré.e, vous veillez au maintien de la cohésion d'équipe. Vos aptitudes à la communication, à l'écoute, au dialogue facilitent le travail en transversalité.

Vous disposez de compétences avérées en

- Piloter le projet d'apaisement des vitesses sur la Ville de Saint-Nazaire et les études sur la logistique urbaine (interlud) et la politique de stationnement.
- Réaliser des aménagements de proximité en lien avec la circulation, le stationnement et l'accessibilité.
- Assister et conseiller les élus sur les politiques de circulation et de stationnement.
- Garantir la vision réglementaire des actions du service, et de la prise en compte de l'ensemble des modes de déplacement.
- Contribuer à la mise en œuvre de la délibération cadre mobilité de la Ville de Saint-Nazaire adoptée en novembre 2023.

Vos missions secondaires :

- Assurer une veille juridique et technique.

matière de mobilité urbaine, de circulation et de stationnement.

Votre connaissance des aménagements de l'espace public et de la mise en œuvre de choix techniques vous permet d'être rapidement opérationnel.le.

Organisé.e, autonome, méthodique, vous avez le sens du service public. Vous êtes capable de gérer les urgences et les imprévus.

Les candidatures sont à adresser **jusqu' 2 juin 2025** par mail à emplois@saintnazaire.fr en indiquant le titre de l'annonce et la référence 2025/0045.

Merci de joindre un CV et une lettre de motivation.

A réception de votre candidature par mail, il vous sera envoyé un accusé de réception (merci de vérifier vos spams).

Les entretiens se tiendront le 11 juin.

Emploi ouvert en priorité aux agents titulaires de la fonction publique (mutation, détachement ou inscrits sur liste d'aptitude) puis aux agents contractuels ainsi qu'aux candidats reconnus travailleurs handicapés dans les conditions prévues par l'article 352-4 du Code Général de la Fonction Publique.